

**FORMATION DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DES UNIVERSITÉS FRANCOPHONES DES PAYS DU SUD**

Synthèse

**PRÉSENTÉE PAR ANDRÉ MAHEUX
VENDREDI 6 OCTOBRE 2006**

Au terme de la session de formation, il importe d'en résumer les grandes orientations et de revoir le cheminement pédagogique qui a présidé à la confection du programme et à la réalisation des activités.

Cette session de formation avait essentiellement pour but de présenter aux participants les modes de gestion des établissements du réseau universitaire québécois. Ce faisant, il était envisagé d'en faire une présentation suffisamment générale pour couvrir les différents domaines dans lesquels s'appliquent ces modes de gestion. Il s'est agi aussi d'en faire une présentation aussi objective que possible. Il n'était pas dans l'intention de qui que ce soit de proposer ces modes de gestion comme une panacée, un modèle parfait que se devrait d'adopter toute institution universitaire quelle qu'elle soit. Cela d'ailleurs a été précisé dès le début de la session.

La démarche pédagogique adoptée a consisté d'abord à vous informer sur la situation d'ensemble du réseau universitaire québécois. À cette fin, nous avons présenté un aperçu du rôle du gouvernement du Québec par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation des Loisirs et du Sport, ainsi que de la politique de financement des universités, tant pour le fonctionnement que pour les investissements. Nous avons aussi fait état des établissements qui composent le réseau universitaire québécois ainsi que leur regroupement au sein de la Conférence des Recteurs et Principaux des Universités du Québec (CRÉPUQ), organisme de coordination et d'échanges. Nous avons mis en évidence l'autonomie des universités en regard des autorités gouvernementales et la nécessité d'une reddition de comptes annuelle auprès de parlementaires désignés.

Puis, nous vous avons fait connaître la planification générale, ou stratégique, à la base des grandes orientations que veulent adopter chaque établissement en tenant compte de leur contexte bien particulier. Cette planification a pour but d'orienter le développement des établissements, de donner les orientations aux diverses politiques de gestion et de définir un certain nombre d'actions qui en découlent.

Nous avons voulu ensuite entrer dans le détail de la gestion courante en vous proposant un tour complet des différents domaines de gestion.

C'est ainsi que nous vous avons illustré comment se préparent les budgets institutionnels, le budget final faisant suite à un long processus de consultation avec les intervenants quant à l'affectation des montants pour les activités. Vous avez pu également prendre connaissance des modalités de contrôle des dépenses, des ajustements et de la confection des états financiers annuels.

Au plan des espaces, la constitution d'une banque d'informations permet l'attribution de nouveaux espaces et une autre facilite le calcul de l'allocation des montants pour l'entretien et la réparation. L'attribution de contrats et de sous-contrats se fait selon des procédés rigoureux.

De la gestion des ressources financières et matérielles, nous sommes passés à la gestion des ressources humaines. Vous avez pu apprendre comment sont recrutés les professeurs et le personnel de soutien administratif, quelles sont les conventions collectives qui les régissent. On vous a mis au courant des modalités de répartition des ressources humaines et des différentes étapes à parcourir de l'embauche, à l'évaluation périodique, au perfectionnement et à la promotion.

Il nous est apparu important de vous faire connaître les modalités relatives à la gestion des programmes d'études, même si de façon générale cet aspect ne relève pas tout à fait de vos domaines propres de gestion. Il s'agissait quant à nous d'aborder un aspect essentiel de la gestion de nos établissements. Après tout, c'est leur raison d'être. Vous avez donc pu apprendre comment sont élaborés ces programmes d'études et, surtout, leur processus – assez long il faut le dire – de leur approbation.

Nous vous avons présenté aussi la façon dont le cheminement des étudiants dans leur programme est suivi de façon à assurer que les exigences pour l'obtention du diplôme postulé sont bien remplies. Des programmes informatisés permettent aussi de suivre les cohortes étudiantes et fournissent un ensemble de données utiles pour la planification des enseignements.

Dans la même foulée, nous avons crû bon de nous attarder aux différents services d'aide aux étudiants. Les établissements québécois ont, tout comme les vôtres, à cœur la réussite des étudiants. Faire connaître ce qui a été mis en œuvre à cette fin en termes de services aux étudiants – non seulement par rapport avec leurs études mais aussi en regard de plusieurs de leurs besoins connexes – nous a semblé opportun.

À ces présentations théoriques, nous avons ajouté une expérience concrète sur le terrain. C'est ainsi que vous avez pu passer un certain temps dans des établissements, prendre contact avec les différents responsables, selon vos intérêts particuliers, et ainsi constater sur place comment se vit le quotidien des gestionnaires. Ce fut également l'occasion pour plusieurs d'entre vous, selon ce que j'ai entendu, d'amorcer des projets de collaboration et d'échanges.

C'est d'ailleurs l'objectif général de la dernière journée du programme. Dans un premier temps, nous avons fait état des possibilités de suivre une formation à distance grâce à la mise en place de «cours en ligne», de modalités d'inscriptions et de suivis par internet.

Nous vous avons finalement fait état des différents programmes mis en place par les universités et le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sports pour faciliter les échanges avec des établissements étrangers qu'il s'agisse de programme conjoint, de cotutelle ou d'aide financière pour compléter des études au Québec.

Nous espérons donc que le programme que nous avons concocté a répondu à vos attentes et qu'il a suscité votre intérêt. Pour notre propre gouverne et en vue de la tenue d'autres activités de formation, nous avons préparé un questionnaire d'évaluation que nous vous demandons de bien vouloir remplir et nous remettre avant midi demain samedi.

Merci de votre attention.

André Maheux,
Coordonnateur de la session.